



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

502, rue Saint-Laurent, C.P. 98, Saint-Siméon, Québec, GOT 1X0
Tél.: (418) 620-5010/ Fax : (418) 620-5011

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
ET GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

LE RÈGLEMENT PORTANT LE NUMÉRO

278

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 278, DÉCRÉTANT LES TARIFS DES
ORDURES, COLLECTE SÉLECTIVE ET COMPOSTAGE À PARTIR DE 2023

A ÉTÉ ADOPTÉ LORS D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 18 JANVIER 2023

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PEUT EN PRENDRE CONNAISSANCE AU BUREAU MUNICIPAL SITUÉ AU
502 RUE SAINT-LAURENT À SAINT-SIMÉON, PENDANT LES HEURES RÉGULIÈRES D'OUVERTURE OU EN
DEMANDER UNE COPIE VIA « COURRIEL ».

DONNÉ À SAINT-SIMÉON CE
VINGT-SEPTIÈME (27^e) JOUR DU MOIS DE JANVIER 2023

Gérald Bouchard
Directeur général adjoint / Greffier-trésorier adjoint